LA LIBERTÉ Depuis 1913

JOURNAUX CENTENAIRES DU CANADA
CENTENARY NEWSPAPERS OF CANADA

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 102 N° 15 • 8 AU 15 JUILLET 2015
SAINT-BONIFACE

POUR QUE LA VIE TRIOMPHE

Par la voie de la raison


photo : Daniel Bahuaud

Pascal Badiou, chercheur aquatique chez Canards Illimités.


photo : Gavin Boutroy

Par la voie de l'art

Nelson Mutima a réussi à dépasser ses traumatismes grâce au dessin et à la peinture.

LE DÉFI D'IMMIGRER **| Page 7.**

Rome, Marais Oak Hammock, Conférence de Paris : même combat

Les changements climatiques sont en passe de devenir un sujet de préoccupation canadien et mondial dans la perspective de la conférence internationale du climat qui se tiendra à Paris à la fin de l'année. La plupart des environnementalistes accueille avec satisfaction le coup de pouce donné par le pape. **| Page 3.**

Citation DE LA SEMAINE

« En France, tu as beau dire que tu es né en Saskatchewan, ils vont t'appeler "Québécois" jusqu'à la fin. Donc je dis que je suis canadien. Mais même là : est-ce que ça veut dire que je suis fédéraliste? Pas complètement. Mais je ne suis pas indépendantiste non plus. Tout ça est très complexe. Alors je vais laisser les autres décider ce que je suis. »

Roland Stringer, homme d'affaires à vocation internationale né à Ponteix, s'est fait philosophe à force. **| Page 5.**

RECONNU EN 2015 AU



Le SOMMAIRE

SOIRÉE SOCIALE



En l'honneur de
Brigitte Fouasse
et
Albert Badiou

Le samedi 11 juillet 2015

Notre-Dame-de-Lourdes, MB
Salle du Centenaire
De 20 h à 1 h

Tous sont les bienvenus!

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi





RÉSEAU SÉLECT



LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice par intérim :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef par intérim :
Bernard BOCQUEL
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY
presse1@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Baptiste SOUQUE
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

« Le monde entier commence à comprendre »

Pour les chercheurs, les ministres provinciaux de l'Environnement, voire même le pape François, l'heure est venue de s'activer, à l'échelle mondiale, dans la lutte contre les changements climatiques.

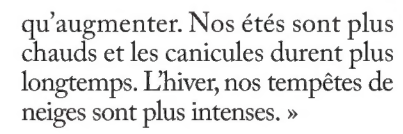

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Les changements climatiques ne reconnaissent pas les frontières, avance le ministre de l'Environnement du Québec et nouveau président du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, David Heurtel. Partout au Canada, on ressent leurs effets. Les maladies respiratoires augmentent de façon exponentielle. La fréquence et l'intensité des inondations au Québec et dans les plaines de l'Ouest ne font qu'augmenter. Nos étés sont plus chauds et les canicules durent plus longtemps. L'hiver, nos tempêtes de neiges sont plus intenses. »



photo : Daniel Bahuaud

Pascal Badiou, chercheur aquatique.



Chercheur aquatique chez Canards Illimités, Pascal Badiou abonde dans le même sens.

« Toutes ces perturbations affectent les niveaux d'eau et le taux d'acidification des rivières et de nos lacs. Dans les prairies, les changements climatiques pourraient redistribuer nos terres humides parce que la précipitation tombera dans de nouvelles zones. Ça changera les conditions pour la flore et la faune. L'augmentation de la température moyenne de l'eau affectera elle aussi les plantes et les animaux.

« Et ce qui est moins évident, c'est que s'il tombe plus de pluie dans l'Ouest, les plaines deviendront plus sèches, à cause d'une température moyenne plus élevée qui causera plus d'évaporation. L'impact pour la nature et pour l'agriculture et l'économie sera énorme. »

David Heurtel estime donc qu'il faut passer à l'action concertée. « Pour faire face aux changements climatiques, personne ne peut travailler en silo. Il faut s'unir. »

D'où l'importance des récentes rencontres canadiennes sur les changements climatiques. En avril, à Québec, les premiers ministres provinciaux et territoriaux ont signé une entente visant à réduire les gaz à effet de serre et encourager la collaboration pancanadienne sur la question. En juin, les ministres de l'Environnement ont convergé vers Winnipeg pour discuter les changements climatiques.



photo : Daniel Bahuaud

David Heurtel, le ministre de l'Environnement québécois et aussi le président du Conseil canadien des ministres de l'environnement.

« Pour tous, l'enjeu est fondamental. C'est pour cela que le Québec a établi un marché du carbone avec l'État américain de la Californie. Ce marché permet de mettre un prix sur le carbone. Depuis, l'Ontario s'est joint à ce marché. À Winnipeg, mon homologue manitobain Tom Nevakshonoff et le premier ministre Greg Selinger et moi avons étudié comment on peut lutter contre les changements climatiques. Le Manitoba s'est engagé à établir des normes entourant les gaz à effet de serre avant la conférence internationale de Paris sur le climat, qui aura lieu en décembre. L'Alberta aussi explore l'idée de réduire les gaz à effet de serre et à mettre un prix sur le carbone. Et puis l'Alberta et l'Ontario ont signé l'Entente sur le respect des lacs créée au Manitoba en 2013. »

La bonne nouvelle

« La bonne nouvelle, c'est que le gouvernement fédéral a accepté pour la première fois de se joindre à la discussion et à notre table de concertation. Le tout se fait en amont de la conférence internationale de Paris sur le climat. Le monde entier commence à comprendre l'importance des changements climatiques. »

Ainsi, le pape François a mis son pouvoir moral dans la balance environnementale en publiant en juin une lettre encyclique – *Laudato si'* (c'est-à-dire *Loué sois-tu*, un verset du *Cantique du soleil* de saint François d'Assise) – portant sur les retombées environnementales, sociales, humaines et spirituelles des changements climatiques.

« C'est du jamais vu, souligne David Heurtel. J'ose croire que le pape François paraît révolutionnaire dans son approche. À la conférence de Winnipeg, nous avons favorablement reçu l'encyclique. J'ai cité ce document à plusieurs reprises. Le pape confirme ce que nous affirmons depuis longtemps : la réalité des changements climatiques, l'impact sur la planète et la condition humaine. L'encyclique ajoute au momentum de réalisation et aussi à l'urgence d'agir à l'échelle mondiale. »

Le chercheur Pascal Badiou élabore : « Révolutionnaire? Peut-être. Mais le pape François ne m'a pas surpris. D'une part, il suit les autres papes qui dénoncent les injustices sociales. En l'occurrence, dans le cadre de la question environnementale. En tant que scientifique, j'apprécie aussi que l'Église ait déjà reconnu l'évolution et le Big Bang. Le pape reconnaît le consensus scientifique sur les changements climatiques.

« Bref, *Laudato si'* rappelle l'urgence d'assumer nos responsabilités. Le pape souligne que les humains ont un rôle à jouer dans l'intendance de la nature. Ils ne sont pas de trop. Aujourd'hui, plus que jamais, ce message est urgent. Trop de personnes sont de plus en plus détachées de la nature. Beaucoup de jeunes n'ont jamais quitté la ville et ne peuvent même pas identifier la constellation du Grand Ours. »



AVIS DE MISE EN CANDIDATURE

MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE

Vous êtes avisé par la présente qu'à partir du **mercredi 22 juillet 2015 et jusqu'au mardi 28 juillet 2015**, selon l'horaire suivant :

le mercredi 22 juillet 2015	de 9 h à 16 h
le jeudi 23 juillet 2015	de 9 h à 16 h
le vendredi 24 juillet 2015	de 9 h à 16 h
le lundi 27 juillet 2015	de 9 h à 16 h
le mardi 28 juillet 2015	de 9 h à 16 h

Je serai au bureau de la Municipalité rurale de La Broquerie (**123, rue Simard**) dans le village de La Broquerie, afin de recevoir les mise en candidatures pour le poste de :

1 Conseiller pour le quartier 2

La date d'échéance pour les mises en candidatures est le mardi 28 juillet 2015 à 16 h. Les mises en candidatures ne peuvent pas être acceptées après cette date.

Toutes les mises en candidatures doivent être faites par écrit et doivent être signées par au moins 25 électeurs **ou** pas moins de 1 % des électeurs (lequel est le moindre) de l'autorité ou du quartier (selon le cas), mais dans tous les cas par au moins deux (2) électeurs. Chaque mise en candidature doit aussi être accompagnée par la déclaration des qualifications du candidat. Les formulaires de déclarations de candidatures sont disponibles au bureau municipal.

Les mises en candidatures peuvent être faites en personne au 123, rue Simard durant les temps spécifiés ci-haut. Afin d'obtenir une demande de mise en candidature et/ou la déclaration des qualifications du candidat, veuillez contacter le fonctionnaire électoral principal aux coordonnées ci-dessous.

Les demandes de mise en candidature incomplètes, qui ne comprennent pas les documents requis, ou qui ne sont pas soumises seront rejetées.

Roger A. Bouvier
Fonctionnaire électoral principal
Municipalité rurale de La Broquerie
Téléphone : 204-424-5251

En date du 11 juin 2015




par Bernard Bocquel
la-liberte@la-liberte.mb.ca

L'avenir passe par le retour de l'esprit

Sous le titre « Une communauté unie dans la diversité », La Liberté publiait dans l'édition du 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste, - tout un symbole en soi - une Tribune libre signée par René Fontaine, Gérald Labossière, Raymond Lafond et Réal Sabourin, quatre personnes profondément liées au Manitoba français.

Quatre personnes engagées ayant gagné leurs épaulettes depuis belle lurette, et qui ne pouvaient pas rester à l'écart des États généraux de la francophonie manitobaine. Quatre personnes qui, dans le monde métis et autochtone, seraient amenées à porter, avec toute l'humilité requise, le titre d'aîné, d'elder, de sage. Leur Tribune libre était la synthèse d'une assez longue lettre adressée au conseil d'administration de la Société franco-manitobaine ; lettre ouverte dont l'objet était de « proposer quelques suggestions à la SFM pour faire en sorte que son projet d'avenir desserve encore mieux la communauté francophone du Manitoba ».

Les quatre signataires sont convaincus que pour atteindre cet objectif, l'avenir de la communauté francophone ne doit surtout pas être envisagé comme une fin en soi. L'avenir n'existera que s'il est fondé sur l'ouverture aux autres et la solidarité humaine : « Nous aimerions que la francophonie manitobaine ne se distingue pas uniquement sur le plan de la langue, mais aussi grâce à un projet de société qui saurait inspirer tous les Manitobains. »

Ces messieurs n'hésitent pas à donner un sens universel à l'extraordinaire masse d'efforts fournis par le fond francophone pour assurer son existence dans la Province du Milieu : « Nous sommes convaincus qu'il serait possible pour la francophonie d'initier un mouvement qui saurait inspirer non seulement nos concitoyens du Manitoba, mais également tous les Canadiens et, par extension, l'humanité dans son ensemble. »

Cette haute conviction est tirée de l'histoire même du Manitoba français : « On n'a qu'à se rappeler des grands jalons de notre passé pour déterminer la voie à suivre. Que ce soit dans la lutte pour la reconnaissance du fait français au Manitoba, l'établissement de soins de santé et d'éducation, la prise en main de notre avenir économique ou la mise sur pied d'œuvres caritatives qui répondent aux besoins les plus essentiels de nos concitoyens, il y a un fil commun qui est le fondement de tous nos succès du passé dans chacun des secteurs d'activités. »

Ce fil commun, estiment les quatre auteurs de la lettre ouverte à la SFM, se révèle dans une idée force : l'esprit communautaire. « Le sens de communauté et de solidarité humaine, mis en œuvre pour le bien-être de l'ensemble, est au cœur même de tous nos plus grands succès. Cela s'est toujours illustré par l'entraide et par le don de soi. »

Pour bien souligner que l'idée de communauté est indissociable – sinon de l'Esprit, du moins d'un esprit -, René Fontaine, Gérald Labossière, Raymond Lafond et Réal Sabourin ajoutent : « Mentionnons, à titre d'exemple, l'apport dévoué du clergé et des religieuses qui se sont donnés cœur et âme pour assurer l'épanouissement des francophones. Nos grandes institutions dans le monde de la santé, en éducation et en communications ont toutes été fondées grâce à l'apport de prêtres et des communautés religieuses qui ont consacré leur vie au bien-être de la communauté. »

Toutefois à la mise sur pied de la SFM à la fin des années 1960, le jeune leadership franco-manitobain, par réaction à une élite jugée trop cléricale, s'était franchement dissocié des religieux et du religieux. Il ne restait alors à peu près plus personne prêt à admettre le vieux slogan imprimé dans les têtes de plusieurs générations, à savoir que la langue était gardienne de la foi. Or la langue française, ce n'était que trop clair, fonctionnait indépendamment de la foi catholique au Manitoba.

Mais s'il est indiscutable que la langue française au Manitoba peut fort bien se passer du catholicisme pour rester vivante, la puissance de la langue en revanche demeure directement dépendante des qualités spirituelles de ses locuteurs. Une vérité qui paraît a priori valable pour toutes les langues et à toutes les époques. Car au fond, que vaudraient des mots s'ils n'étaient pas animés par un esprit ? Ne dit-on pas en français d'une personne qui sait faire vibrer les mots de profonde manière qu'elle a de l'esprit ?

Il ne reste plus qu'à souhaiter beaucoup d'esprit aux leaders qui vont développer un projet pour la communauté francophone dont le contenu soi à même d'amplifier la raison d'être du Manitoba. Ce projet, et c'est là sans doute le message essentiel des quatre aînés/elders, doit impérativement contribuer à vivifier la société manitobaine. Le simple but de faire survivre une langue, fût-ce au nom du bilinguisme, ne saurait constituer un idéal en soi.



À VOUS *la parole*

*À vous la parole est une nouvelle rubrique sur notre site Web. Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.mb.ca.***

Longue vie à Cayouche

Monsieur le rédacteur,

Quel magnifique cahier spécial vous avez concocté dans le numéro paru le 24 juin concernant notre Cayouche, alias Réal Bérard!!

Je vous félicite et je souhaite longue vie à Cayouche!

Il ne peut pas prendre de retraite, on a trop besoin de lui pour notre réflexion, notre diversion et pour notre compréhension de la vie franco-manitobaine.

Bravo au journal et à notre vieux Joual! Amicalement

Cécile Mulaire
Le 24 juin 2015

SÉRIE D'ÉTÉ - MONTRÉAL, TERRE D'ACCUEIL (2 de 4)

« Je laisse les autres décider ce que je suis »

Originaire de la Saskatchewan, Roland Stringer a passé plusieurs années à Saint-Boniface avant d'atterrir à Montréal, où il vit depuis 25 ans.

Camille GRIS ROY
presse1@la-liberte.mb.ca

Fransaskois, franco-manitobain, québécois, canadien, montréalais : le parcours de Roland Stringer lui a valu bien des « étiquettes ».

Natif de Ponteix en Saskatchewan, Roland Stringer arrive au Manitoba à l'âge de 18 ans pour entrer au Collège universitaire de Saint-Boniface. « Étant issu d'une communauté francophone, j'avais fait mes études secondaires à Gravelbourg et je voulais certainement continuer à étudier en français.

« J'étais quand même très actif dans la francophonie en Saskatchewan et je connaissais déjà beaucoup de Franco-Manitobains, qu'on rencontrait à la Fédération de la jeunesse canadienne-française, et par l'Association jeunesse fransaskoise dont j'ai été le président. Je n'étais donc pas complètement étranger à Saint-Boniface. »

À Winnipeg, Roland Stringer complète un bac en arts. Au Collège, il s'implique aussi au journal étudiant *Le Réveil*, qu'il a aidé à mettre sur pied. « J'ai fait partie du groupe fondateur en 1979 environ, avec Lucien Chaput. Puis j'ai été rédacteur en chef du journal en1982. »

Le Réveil lui offre ensuite un tremplin pour intégrer la rédaction du journal *La Liberté*. « J'y suis resté près de trois ans. Assez rapidement, on m'a confié le dossier des arts et spectacles, bien qu'on faisait un peu de tout. J'ai aussi couvert la saison de football des Bombers. Cette expérience a été très formatrice. J'ai eu le grand privilège d'interviewer beaucoup de gens, que ce soit le premier ministre ou des artistes, des gens d'ailleurs aussi, des créateurs très stimulants. »

Puisque le journalisme mène à tout, Roland Stringer décide finalement de passer à autre chose et se lance dans une nouvelle aventure avec la famille Campagne, qui forme alors le groupe de musique Folle Avoine. « À l'époque la famille Campagne commençait à faire beaucoup de tournées au Canada et elle était à la recherche d'un directeur de tournée, quelqu'un qui pourrait aider pour la gérance et pour les communications. Pour ma part j'étais convaincu qu'ils avaient du talent et qu'ils allaient pouvoir gagner leur vie ainsi. »

Comme les affaires vont bien pour le groupe Folle Avoine, entre-temps devenu Hart-Rouge, inévitablement l'appel de l'industrie musicale de l'Est se fait ressentir. « On se trouvait à passer beaucoup temps dans l'Est, à Montréal surtout, alors on a déménagé. »


photo : Camille Gris Roy

Roland Stringer. Le Montréalais d'adoption originaire de la Saskatchewan avait fait au Manitoba une étape remarquée.

En dix ans, Hart-Rouge lance une dizaine d'albums. En même temps, Roland Stringer commence aussi à produire les disques pour enfants de Carmen Campagne. Enfin en 2000, il finit par fonder à Montréal sa maison d'édition de livres-disques pour enfants, La montagne secrète. « C'est une maison qui cherche à développer des concepts littéraires et musicaux en donnant aussi beaucoup d'importance au graphisme, aux illustrations. C'est très multimédia. » En quinze ans d'existence, La montagne secrète a fait appel aux plus grands artistes – Michel Rivard, Daniel Lavoie, Marie-Jo Thério et bien d'autres.

L'éternelle question

Roland Stringer est donc aujourd'hui bien installé à Montréal, même si bien sûr quelques éléments le raccrochent encore à l'Ouest. « Ma conjointe est franco-manitobaine et sa famille et à Winnipeg, alors ça nous ramène dans l'Ouest souvent. Presque à chaque matin, sa mère nous dit quel temps il fait là-bas. »

Du Manitoba, il regrette parfois certaines petites choses, comme le Festival Folk, ou encore la saison du football et « les superbes journées d'automne ensoleillées où on se retrouvait entre amis pour aller voir un match – l'ambiance autour des Bombers est unique. »

Roland Stringer garde ainsi certains liens, « mais sinon, pas plus que ça », constate-t-il. « J'ai trois enfants qui ont grandi ici et qui sont, il faut le dire, montréalais, québécois. » Alors à la question classique de « comment il se définit lui-même, aujourd'hui », il propose d'abord la réponse courte, « officielle » : « J'ai un permis de conduire du Québec, donc je suis québécois » – avant d'élaborer :

« En Saskatchewan, je m'affichais comme fransaskois. Au Manitoba, comme franco-manitobain. Mais aujourd'hui si je retournais au Manitoba, je ne pense pas que je m'attacherais autant à cette manière de s'identifier. Qu'on soit belge, québécois, fransasksois, il y a un danger parfois à passer trop de temps à essayer de se différencier l'un de l'autre, alors qu'on a énormément à en apprendre. À un moment donné il faut reconnaître qu'aujourd'hui, on se trouve de plus en plus sur une planète où tout le monde est, en quelque sorte, un exilé de quelque part. Et je pense que dans tous les cas, quand on va ailleurs, c'est parce qu'on s'y intéresse et qu'on veut s'intégrer.

« Alors je refuse de prendre toute étiquette, de brandir tout drapeau. Ce n'est pas ma philosophie. De toute façon, même si je souhaitais m'identifier d'une telle manière, ça ne marcherait pas parce que selon les endroits que je fréquente, la perception de ce que je suis change. Ici les Québécois me prennent pour un Acadien, ou un anglophone. En France, tu as beau dire que tu es né en Saskatchewan, ils vont t'appeler "Québécois" jusqu'à la fin. Donc je dis que je suis canadien. Mais même là : est-ce que ça veut dire que je suis fédéraliste? Pas complètement. Mais je ne suis pas indépendantiste non plus. Tout ça est très complexe. Alors je vais laisser les autres décider ce que je suis. »

La semaine prochaine : Anna Binta Diallo

Sudoku

PROBLÈME N° 464

				4	5		2	
2	3				8	5	4	
		5			1	9	7	6
				6				7
	4		9					
9	6	7	3		2		1	5
			4		9			3
		9	5	2	6		8	4
6			8	1	3		5	9

RÉPONSE DU N° 463

3	7	8	6	5	4	9	2	1
6	1	2	9	3	8	7	5	4
5	4	9	7	2	1	8	3	6
1	2	5	8	4	7	6	9	3
9	6	4	2	1	3	5	7	8
7	8	3	5	9	6	4	1	2
2	5	6	3	8	9	1	4	7
4	3	7	1	6	5	2	8	9
8	9	1	4	7	2	3	6	5

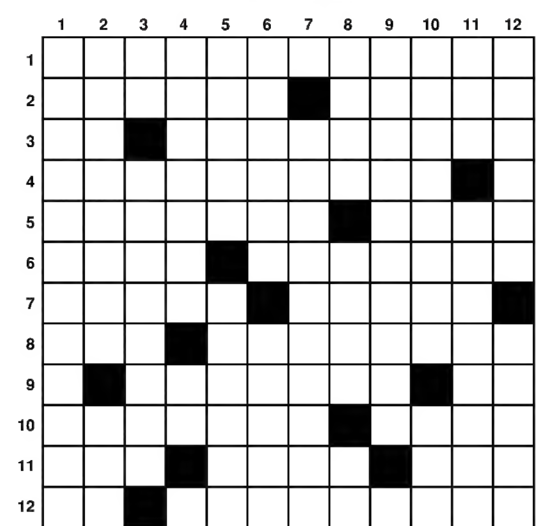
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 833



HORIZONTALEMENT

1. Ensemble des actions mécaniques qui constituent l'acte de manger et préparent la digestion (pl.).
2. Rassemble en faisant du scandale. — Se dit d'une heure où il n'est pas convenable de faire telle ou telle chose.
3. Négation. — Se dit d'un rythme biologique dont la périodicité est d'environ 24 heures.
4. Arrêtée du fait de l'absence du vent.
5. Occasionnées. — Retentit, jaillit.
6. Fais quelque chose. — Laisses passer la lumière en diminuant l'intensité.
7. Parenté. — Cargo.
8. Trois fois. — Réfections des parties d'une construction.
9. Affaiblie. — Prêt pour la douche.
10. Reste d'un repas. — Manteau court en laine.
11. Yeu. — Indéfini. — À la fin de l'office.
12. Conjonction. — Meubles sur lesquels sont placés des plats à servir.

VERTICALEMENT

1. École de chant attachée à une paroisse.
2. Transformée, modifiée. — Affluent du Danube.
3. Négation. — Opération de revêtement d'une surface par une couche de cuivre.
4. Kermesse. — Renforce une négation.
5. Qui est profitable. — Canal allant de la vessie au méat urinaire.
6. Matériau composite formé de produits céramiques. — Agitations.
7. Situées en deçà des Alpes par rapport à Rome.
8. Grand plat en terre. — Reflète. — Négation.
9. Vagues, indéterminées.
10. Qui sont désagréables. — Acquière.
11. Aux couleurs changeantes. — État serein.
12. Filets qu'on traîne sur les fonds sableux. — Transpirations abondantes.

RÉPONSES DU N° 832



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	N	E	C	A	N	T	E	R	I	E
2	A	V	I	N	E	R	■	U	R	A	N	E
3	T	A	■	U	R	E	T	E	R	I	T	E
4	E	L	I	M	I	N	E	■	A	S	E	■
5	R	E	V	E	T	E	N	T	■	O	R	A
6	I	S	E	R	E	■	T	O	N	N	E	S
7	A	■	T	E	S	T	A	M	E	N	T	S
8	L	U	T	E	■	O	T	A	G	E	■	I
9	I	R	E	■	G	U	I	T	A	R	E	S
10	S	I	■	C	L	A	V	E	T	A	N	T
11	E	N	F	O	U	I	E	■	O	I	T	A
12	S	A	I	S	I	S	S	A	N	T	E	S

MAISON GABRIELLE ROY

70 ans de bonheur

Andréanne Caux, directrice de la Maison Gabrielle Roy, devant une partie de l'exposition temporaire qui souligne le 70e anniversaire de la publication de *Bonheur d'occasion*, le premier roman de Gabrielle Roy. Elle porte un chapeau des années 1940-1945, qui fait partie de l'exposition, qui propose aussi la première édition française et la première édition anglaise de *Bonheur d'occasion* (*The Tin Flute*), ainsi que des vêtements d'époque et des artefacts tels que du maquillage et des cartouches de fusil qui ont un rapport avec le livre. L'exposition durera jusqu'au printemps 2017.

G. B.



photo : Gavin Boutroy

Andréanne Caux devant une des vitrines d'objets en lien avec *Bonheur d'occasion.*

Le premier roman urbain du Canada français

Publié pour la première fois en 1945, ***Bonheur d'occasion*** est le premier roman de Gabrielle Roy. L'histoire se passe en 1940 lors de la Seconde Guerre mondiale. *Bonheur d'occasion* raconte l'histoire d'une jeune femme de 19 ans, Florentine Lacasse, qui vit des dilemmes amoureux. Elle habite dans Saint-Henri, un quartier miséreux de Montréal qui souffre encore de la Grande Dépression. Le récit de ses parents, Anna et Azarius, se déroule parallèlement.

« C'est le premier roman urbain du Canada français, explique Lise Gaboury-Diallo, professeure en études françaises, langues et littératures à l'Université de Saint-Boniface. Il ne parle pas seulement des quartiers riches, il parle de Saint-Henri. Gabrielle Roy avait une écriture sobre, un reste de sa formation de journaliste. Cette écriture réaliste permet pour la première fois aux Français de France de découvrir un Canada différent, moins exotique. L'écriture de Gabrielle Roy permet aussi aux Canadiens français de se découvrir eux-mêmes. »



LE DÉFI D'IMMIGRER

Autoportrait de l'artiste en jeune homme

Enfant, Nelson Mutima a été confronté à la violence guerrière. Il a pu surmonter son profond traumatisme à coup de crayon et de pinceau. Son double dévouement à l'art et à la société l'ont aidé à dépasser les nouveaux défis posés par l'intégration dans un nouveau pays. Esquisse d'un parcours exceptionnel.



Gavin BOUTROY

presse1@la-liberte.mb.ca

Nelson Mutima possède une carrure d'athlète. Sa jeune vigueur semble provenir d'une volonté puissante de surmonter un lourd passé. Né au Burundi d'une mère congolaise et d'un père burundais, il a immigré à Winnipeg à l'adolescence. Il est un artiste-peintre en plein essor et un citoyen très actif à Winnipeg. Pour lui l'art et la vocation humanitaire ont fait bon mélange depuis ses premiers coups de crayon.

« Ma mère me raconte que lorsque j'avais cinq ans, j'étais traumatisé par ce que j'avais vu de la guerre. Je voyageais beaucoup avec elle à cause de son travail d'infirmière. On partait au Congo, en Zambie, en Tanzanie, dans ces pays où il y avait tout le temps des affrontements. Je voyais toujours des blessés et des patrouilles de soldats.

« Je faisais des cauchemars. J'avais peur de communiquer avec mes amis et mes parents. Alors ma mère m'a envoyé voir un psychiatre. Il m'a appris à m'exprimer à travers le dessin. C'est comme ça que j'ai commencé à dessiner. À chaque fois que je voulais quelque chose, je faisais un dessin. »

C'est ainsi que Nelson Mutima a pris goût au dessin, qui allait pour lui continuer à avoir une importance dans ses relations interpersonnelles.

« Je me rappelle qu'à chaque fois que je faisais un dessin c'était toujours moche. Mais un jour, au Burundi, j'ai fait un super beau dessin. C'était Goku, de Dragon Ball Z. Je l'ai montré à la maîtresse. Elle a dit que c'était très beau et l'a affiché sur le mur de la salle de classe. C'était le plus beau jour de ma vie.

« J'avais été isolé pendant longtemps. Après avoir dessiné Goku, je me suis dit : si je peux me faire des amis en dessinant, je dois continuer. »

Après plusieurs succès à des concours régionaux au Cameroun, où sa famille s'était exilée lorsque la violence avait éclaté au Burundi, Nelson et sa mère ont quitté l'Afrique pour la France, où ils avaient de la famille.



photo : Gavin Boutroy

Nelson Mutima avec deux de ses toiles. Il présente son style comme un « impressionnisme réaliste ».

Adolescent à l'époque, Nelson Mutima n'a pas pu s'intégrer à Paris. « C'est une ville que tu apprécies si tu as les moyens, ou si tu connais les bonnes personnes. On n'avait ni l'un, ni l'autre. » De Paris ils sont partis pour Winnipeg.

« L'un des plus grands problèmes pour les immigrants d'Afrique diplômés, c'est qu'on les renvoie à l'école. Ma mère avait son diplôme d'infirmière. Mais on lui a demandé de repartir à l'école pendant huit mois.

« Elle est tombée malade. Ça a commencé avec une sorte d'hypertension, et puis on s'est rendu compte qu'elle faisait du diabète. Ça l'a beaucoup affaiblie. Une fois elle est partie à l'école et s'est évanouie. Le médecin a dit qu'elle ne pouvait pas y retourner sans son accord. J'ai dû commencer à travailler.

« Le premier travail que j'ai eu était en lien avec le CDEM (Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba). Je faisais des peintures et des portraits rapides sur le pont Provencher, ça me rapportait beaucoup.

« On s'était entendu sur un pourcentage qui leur reviendrait. Mais lorsqu'ils ont remarqué que mon truc marchait particulièrement bien, ils ont voulu augmenter le pourcentage qui leur revenait. J'ai été obligé de rompre mon contrat. Ils voulaient plus de profits sur le travail que je faisais. Et pourtant, je pensais qu'ils voulaient m'aider. »

Nelson Mutima a vécu un second échec à Saint-Boniface dans son école secondaire, le collège Louis-Riel. « Lors de ma dernière année, j'avais un projet : peindre le mur qui entoure la fontaine de la cour intérieure avec une grande murale à laquelle chaque élève de mon cours d'art contribuerait. On a soumis le projet à la DSFM, il a été approuvé. Et puis, deux semaines plus tard, l'administration m'a dit qu'ils cherchaient un artiste professionnel pour faire la murale.

« C'est à partir de ce moment-là que j'ai jeté l'éponge. C'était un début de recul avec la communauté francophone. À partir de ce moment-là, j'étais plus intéressé par la communauté anglophone. C'est pour ça que je suis parti à l'Université du Manitoba et non à l'Université de Saint-Boniface.

« La communauté ici est renfermée sur elle-même. Les Anglais sont plus ouverts. Ils veulent voir ce que tu peux faire, mais je n'ai pas eu ce même sentiment avec les francophones. C'est un sentiment qui est humain. Ce n'est pas du racisme, c'est plutôt une sorte de favoritisme. »

Le jeune homme avait déjà noué des contacts avec la communauté anglophone, ayant travaillé deux ans au Marlene Street Center, qui offre des ressources aux enfants et adultes de milieux défavorisés. Il y encadrait des entraînements de basketball pour les jeunes, et offrait des cours d'art.

Nelson Mutima croit que cet engagement provient de son passé difficile. Il veut éviter que quelqu'un d'autre subisse ce qu'il a subi. Il a fondé le African Artists Nelson Studios (AANS) pour encourager et regrouper les jeunes artistes immigrants. (**voir l'encadré**) Maintenant il travaille au YMCA du centre-ville de Winnipeg, comme directeur du programme d'art pour enfants.

« Je donne aussi des cours de dessin lors du *Sunday School* au Calvary Temple. C'est du bénévolat. J'aime travailler avec les enfants, ils ne sont pas difficiles et ils apprennent super vite, tu ne peux pas t'imaginer à quel point.

« Maintenant, avec mes capacités artistiques, toutes les activités que je fais servent à aider les gens qui ont de la difficulté à s'intégrer. Je suis arrivé ici avec un seul talent, c'était l'art. Si je ne peux pas y arriver avec l'art, je suis fini. »

L'engagement communautaire et la vocation artistique de Nelson Mutima ont culminé pour la première fois cette année. Il a été sélectionné comme ambassadeur masculin adulte du pavillon africain de Folklorama.

« Tout a commencé l'année dernière. Je faisais du bénévolat pour Folklorama. Je me suis porté volontaire pour chanter au pavillon africain. J'ai passé les auditions avec une chanson que j'avais écrite pour l'Afrique, et les responsables l'ont beaucoup aimée. Alors j'ai chanté à toutes leurs 18 représentations.

« Pour cette année, Folklorama m'a demandé de décorer la scène, de peindre dessus. Alors j'ai appelé AANS et d'autres artistes que j'ai rencontrés dans les autres pavillons. On va tous travailler ensemble pour décorer la scène.

Un point encore dans la vie du jeune homme : à la demande de sa mère, Nelson Mutima s'est réconcilié avec la communauté franco-manitobaine. Il va donner des cours d'art avec l'Accueil francophone. Il a décroché un contrat pour décorer la garderie Les petits génies Inc. qui ouvrira bientôt ses portes rue Des Meurons.

L'art fait la force

« Je me suis dit que je n'aimerais pas qu'il y ait un autre immigrant qui vienne ici et qui ait à subir le même défi que j'ai enduré, moi. Alors avec d'autres artistes, on a fondé un groupe qu'on appelle African Artists Nelson Studios. Ils ont mis mon nom car c'est moi qui aie eu l'idée. Le but était de regrouper n'importe quel artiste qui avait besoin d'aide. Malgré le nom, les artistes du groupe ne sont pas seulement d'origine africaine.

AANS a connu un succès impressionnant dès sa fondation fin 2013.

« Par exemple, il y a eu une exposition il y a deux ans au Holiday Inn sur Pembina. Une de mes connexions là-bas a fait qu'on a pu avoir une exposition d'une soirée. Il y avait des tableaux dans la salle, des filles qui dansaient des danses traditionnelles africaines, des marionnettistes, des gens qui jouaient la guitare, de la musique et des gens qui chantaient. C'est le premier évènement qu'on a organisé, et c'était un énorme succès. »

Une autre réussite de AANS a été d'offrir une toile au docteur Denis Mukwege, fondateur et directeur de l'hôpital Panzi, qui offre des services aux victimes de violence sexuelle dans la République démocratique du Congo. La toile est maintenant fièrement accrochée dans le bureau du docteur. Un rappel du Winnipeg qui émerge.

CONCOURS DE PHOTOS 2015 LA LIBERTÉ

NOS GAGNANTS DU MOIS DE JUIN

Ouvrons nos oreilles!

1re place



2e place



3e place



Première place :
France Chartier

Deuxième place :
Jeannette Greaves

Troisième place :
Lynne Lepage

La photo finaliste du concours sera annoncée et publiée dans l'édition du 22 juillet!



Notre jury sera composé de :

- **Dan Harper**, photographe professionnel;
- **Julie Carl**, rédactrice en chef adjointe du *Toronto Star;*
- **Geneviève Pelletier**, directrice artistique du Cercle Molière.

CULTUREL

CENSURE ET CRÉATION

Le retour de *Tintin en Amérique*

Un enseignant et un père de famille se réjouissent que la célèbre bande dessinée d'Hergé, *Tintin en Amérique*, retrouve sa place sur les rayons des bibliothèques municipales de la métropole.

Daniel BAHUAUD

redaction@la-liberte.mb.ca

Retirée le 17 mars à la suite de plaintes de Winnipégois qui la jugeaient raciste à l'égard des Autochotones, la bande dessinée d'Hergé *Tintin en Amérique* a retrouvé en juin sa place dans les bibliothèques municipales de Winnipeg. Toutefois, l'ouvrage sera dorénavant rangé dans la section destinée aux adultes, et non plus sur les rayons des bandes dessinées pour enfants.

« Je n'ai aucun problème avec cette décision, déclare l'enseignant de sciences humaines au collège régional Gabrielle-Roy et grand amateur d'Hergé, Christian Morrissette. Le contexte historique initial du livre, publié en 1932, exige de prendre du recul. Il faut un public éveillé pour comprendre que certains éléments du livre, aujourd'hui considérés comme donnant des images stéréotypées des Autochtones, n'étaient pas produits par mesquinerie.

« En tant que Belge catholique de son temps, Hergé envisageait les Premières Nations avec une empathie fort progressiste pour son époque. Mais il reste qu'il y a des maladresses. Ces maladresses pourraient blesser la sensibilité de lecteurs moins avisés, ou causer des incompréhensions chez les plus jeunes.

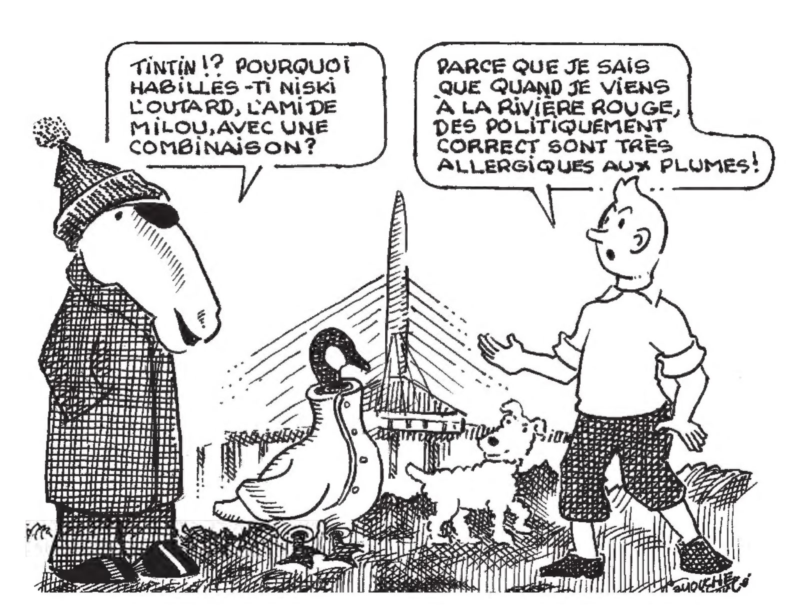
« Cette situation ne s'applique pas uniquement aux bandes dessinées produites il y a 80 ans. Mais aussi à des nouvelles graphiques plus contemporaines. Un enfant de huit ans devrait-il avoir accès au ***Dark Knight Returns*** de Frank Miller? Je ne le crois pas. L'important, c'est que les bibliothèques ne pratiquent pas la censure. En 2015, les rayons des livres pour adultes semblent être l'endroit approprié pour *Tintin en Amérique*. »

Père de famille et passionné des bandes dessinées de l'école franco-belge, Richard Loiselle voit la situation du même œil. « On ne gagne rien à mettre les livres à l'Index, croit-il. Dans le cas spécifique de *Tintin en Amérique*, j'ai toujours compris, depuis que j'ai lu ce tome de la série vers l'âge de huit ans, qu'Hergé dépeignait les Autochtones comme les victimes des corporations pétrolières américaines.

« Cela dit, j'ai lu le livre à mes enfants, en discutant avec eux la difficulté qu'on peut avoir avec les images stéréotypées de Peaux-Rouges brandissant des tomahawks. Je leur ai souligné qu'Hergé était imprégné du romantisme que les Belges et les Français ont longtemps manifesté pour le Far-Ouest américain. Le succès du Lucky Luke de Morris a beaucoup tenu à ce romantisme. Et dans les albums de ***Boule et Bill*** de Roba, Boule joue souvent aux cowboys et aux Indiens avec son cocker, Bill.

« Ce qui est encourageant, c'est que depuis environ 15 ans, les bandes dessinées européennes font preuve d'une compréhension plus approfondie des Autochtones de l'Amérique du Nord. Les images, les us et les coutumes sont plus fidèles à la réalité historique.

« Il n'empêche que tout parent qui propose une lecture à ses enfants devrait se préparer à répondre aux questions de leurs petits, et de bien contextualiser tout contenu qui pourrait être problématique. Ça, c'est faire preuve de prudence, et non céder à un révisionnisme historique. Après tout, Hergé lui-même a recontextualisé ses bandes dessinées à plusieurs reprises. Et Lucky Luke a perdu sa cigarette au beau milieu de ses aventures! »



Eh oui! Cayouche a croisé l'autre jour Tintin et Milou à Saint-Boniface.

EMPLOIS ET AVIS



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Adjoint ou adjointe juridique

Type d'emploi : Régulier et à temps plein
Ministère : Justice Manitoba, Bureau du conseiller législatif, Winnipeg
Numéro de l'annonce : 29986
Date de clôture : le 20 juillet 2015
Échelle de salaire : de 44 711 à 50 914 $ par année

Le Bureau du conseiller législatif a pour mandat d'élaborer les lois et les règlements du Manitoba et d'archiver les fichiers originaux de ces textes. Il fournit des services de rédaction législative et réglementaire et des conseils juridiques connexes à l'ensemble des ministères. Le Bureau compte en son sein le Service de traduction juridique qui est chargé d'établir le texte français des lois, des règlements et des règles de procédure des tribunaux judiciaires et administratifs. Ce service a également pour rôle de préparer la version française de divers documents nécessaires au fonctionnement de l'Assemblée législative.

Qualités requises :

- Vaste expérience dans une gamme complète de tâches de secrétariat et d'administration, notamment la préparation de correspondance et la coordination d'agendas d'avocats (y compris l'organisation logistique de réunions et de conférences téléphoniques
- Entregent développé et aptitude à interagir de manière efficace avec du personnel de rang supérieur
- Capacité supérieure de communication écrite en français, y compris celle de rédiger des documents et de vérifier ceux provenant d'autres membres du personnel pour en assurer l'exactitude sur le plan du contenu, de l'orthographe et de la grammaire
- Capacité supérieure de communication orale en français
- Capacité supérieure de communication écrite en anglais
- Capacité supérieure de communication orale en anglais
- Grand souci du détail et de la précision
- Expérience dans la tenue de fichiers en format papier et en format électronique
- Expérience et bon jugement dans le traitement de renseignements confidentiels et de documents de nature sensible
- Excellentes compétences en organisation et aptitude à bien fonctionner dans un milieu de travail où le rythme est rapide et le niveau de pression est élevé
- Bonne aptitude au travail autonome
- Expérience dans l'utilisation des logiciels de la suite Microsoft Office (Word, Outlook) ou d'autres logiciels semblables

Qualités constituant des atouts :

- Diplôme d'un programme reconnu de formation pour les adjoints administratifs ou les adjoints juridiques

SVP visité www.manitoba.ca/govjobs/ pour les fonctions et conditions d'emploi.

Lorsque vous présentez votre candidature, veuillez indiquer le numéro de l'annonce et le titre de poste dans la ligne de mention objet et le corps de votre courriel.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :

Numéro de l'annonce : 29986
Commission de la fonction publique
Gestion des ressources humaines
305, Broadway, bureau 300
Winnipeg MB R3C 3J7
Téléphone : 204 945-3688
Télécopieur : 204 948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca**

Personnes. Mission. Progrès.



Paroisse Sainte-Anne-des-Chênes

(Sainte-Anne, Richer, Sainte-Geneviève, Ross, Hadashville)
162, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C3

est à la recherche d'un(e) :

ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(IVE)

Description sommaire des tâches :

La personne devra soutenir et collaborer au travail du curé. De concert avec ce dernier et les comités paroissiaux, elle verra aux services offerts à chacune des cinq communautés qui constituent la paroisse. Ce poste comprend également la charge du bureau de la paroisse, toutes les tâches reliées à la comptabilité, la préparation du feuillet paroissial dominical, et la tenue des registres sacramentaux.

Temps d'emploi :

35 heures/semaine minimum.
Plus d'heures possibles selon la disponibilité de la personne et du travail à accomplir.

Qualités demandées :

La personne devra avoir une grande habileté à communiquer dans les deux langues officielles (français et anglais). Elle devra avoir un bon sens du travail d'équipe. Être efficace et très bien organisée. Avoir du tact avec les gens avec qui elle collaborera. Avoir un sens des responsabilités. Être autonome.

Formation demandée :

La personne devra posséder le doigté pour le travail à l'ordinateur et être bien formée avec les programmes d'Office. Connaissance du programme Simply Accounting serait un atout. Être très à l'aise avec les nouvelles technologies, courriel, internet, etc.

Rémunération :

Le salaire initial sera de 15 $ l'heure.

Date d'entrée en fonction :

Dès que possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse ci-dessus ou bien à l'adresse électronique suivante : **parsadc@mymts.net**.



SERVICE À LA CLIENTÈLE

La Municipalité de Ritchot est à la recherche d'un(e) employé(e) pour combler le poste de service à la clientèle, poste permanent, temps plein.

Tâches : Répondre au téléphone, transformer des paiements, distribuer le courrier, envoyer des rappels aux propriétaires, émettre des permis, accepter des plaintes, et toutes autres tâches assignées.

Expérience et habiletés :

- bilingue anglais et français et démontrer de l'entregent;
- entraînement général administratif, une bonne connaissance de la technologie et les logiciels est un atout;
- bonnes habiletés à l'oral et à l'écrit, porter une attention particulière aux détails.

Salaire : À être négocié basé sur l'expérience.

Pour de plus amples informations, prière de communiquer avec le bureau de la municipalité au 204-883-2293.

Curriculum vitae et demandes doivent être reçus avant **16 h 30 le 17 juillet 2015.**

Prière d'envoyer à :

Poste de réceptionniste/service à la clientèle
Municipalité de Ritchot
352 rue Main, Saint-Adolphe (Manitoba) R5A 1B9
Télécopieur : (204) 883-2674
Courriel : municipaloffice@ritchot.com

Seulement les candidatures retenues personnes seront contactées pour une entrevue.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION
de feu HENRI ERNEST JOSEPH PRESCOTT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 7e jour d'août 2015.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour de juin 2015.

P. J. RICHER
LAW CORPORATION
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION
de feue **ORISE MACINTYRE**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 7e jour d'août 2015.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour de juin 2015.

P. J. RICHER
LAW CORPORATION
Procureur de la succession

Postes à combler



Enseignant(e) – Francisation et orthopédagogue
Contrat temporaire 100 %

Serge Carrière, directeur
École communautaire Aurèle-Lemoine
Date limite : le 31 juillet 2015



Pour de plus amples renseignements :
www.dsfm.mb.ca



Mission : appuyer les artistes, les artisans et le public de la chanson française au Manitoba par la formation, la production, la diffusion et la promotion.

OFFRE D'EMPLOI

Le 100 Nons fait appel de candidatures pour le poste de

DIRECTION GÉNÉRALE

Objectif global du poste :

La direction générale est responsable de la gestion du 100 NONS et de l'exécution du plan stratégique établi par son Conseil d'administration.

Habiletés et compétences recherchées :

- bilingue avec une facilité de communiquer à l'oral et à l'écrit dans les deux langues officielles;
- capacité à établir et gérer des budgets ainsi que rédiger des demandes de financement;
- capacité d'adaptation et de priorisation dans un contexte changeant;
- facilité à tisser des liens avec les diverses parties prenantes du 100 NONS et à établir des partenariats;
- esprit d'innovation et habiletés d'entreprenariat en vue de croître l'organisme;
- promoteur et porte-parole pour la musique francophone au Manitoba.

Éducation et expérience :

Il est essentiel que le candidat ou la candidate ait un diplôme universitaire en gestion, en administration des affaires, en arts ou de l'expérience antérieure équivalente. Le candidat ou la candidate aurait idéalement une expérience professionnelle en gestion et en coordination de projets.

Nous remercions toute personne intéressée d'envoyer une lettre de motivation et son CV au Président du comité de sélection, Réal Durand, au rmdurand@shaw.ca **avant 17 h le vendredi 10 juillet 2015.**



Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Ce que vous pouvez attendre de nos offres d'emploi :

- Toute une gamme de carrières intérressantes et stimulantes;
- Un salaire compétitif;
- Un remarquable ensemble d'avantages sociaux;
- Des possibilités d'apprentissage, de développement professionnel et d'avancement continuelles;
- L'occasion de construire une meilleure province pour toute la population manitobaine.

Accès ATS - **1 204 945-1437**

Personnes. Mission. Progrès.



PETITES ANNONCES



www.stleongardens.com

RECHERCHE

Nous sommes à la recherche d'éducateur(trice)s en jeune enfance (EJE II ou III) pour travailler dans le centre d'apprentissage les petits génies qui ouvre à la mi-juillet au 570, rue Des Meurons. Nous recherchons des éducateur(trices) dynamiques avec plein d'énergie pour diriger les jeux et activités des enfants de 2 à 5 ans. Veuillez nous envoyer votre CV au lespetitsgenies0@gmail.com.
319-

À LOUER

LOGEMENT libre le 1er septembre : 693, Saint-Jean-Baptiste, 2 chambres à coucher. 980 $/mois. Chauffage, eau et stationnement compris. Contactez le 204-231-0143, gosselino@hotmail.com.
316-

APPARTEMENT d'une chambre à coucher, **en face de l'USB.** Entrée privée, rez-de-chaussée. 695 $ comprend tous les services. Tél. : 204 770-4912.
320-

RUE DESPINS : très joli appartement d'une chambre à coucher, 2e étage d'une maison. À la recherche d'une personne tranquille, non fumeur, pas d'animaux, 660 $/mois, services compris. Stationnement suppl. Dès le 15 juillet. Tél. : 204 772-3668.
322-

APPARTEMENT libre le 1er septembre : 271, Traverse. 2 chambres à coucher. 661,35 $/mois. Eau et chauffage compris. Tél. : 204 782-1712.
323-

À VENDRE





MAISON À VENDRE : 3, Clapham (River Park South). Maison de 2 étages, 2 110 p² + sous-sol fini, construite en 2005, sur grand lot paysagé avec piscine creusée, bain tourbillon et grand gazebo en cèdre. 4 chambres à coucher + 1 au sous-sol, 3,5 salles de bain. À quelques minutes de marche de l'ECL, du CSLR et du CJS. 549 900 $. Pour plus d'information, contactez Terry Isaryk – Remax au 204-231-5557.
317-

2012 DOGE JOURNEY AWD 7 passagers. Tout équipée, sièges chauffants, sytème de navigation, DVD, caméra arrière, toit ouvrant, démarrage à distance. Nouveaux pneus et freins. 69 000 km. 17 900 $. Appelez Brian au 204 955-0035 ou Jack au 204 694-6153.
321-

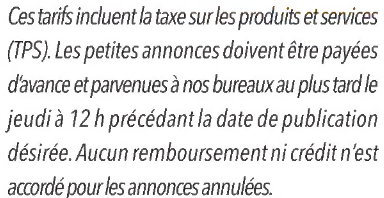
NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $








Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.







APPEL DE CANDIDATURES

Orienteur ou orienteuse

Responsabilités générales :

- Offrir aux étudiantes et étudiants des services d'appui de nature académique.
- Fournir les encadrements et les appuis nécessaires à la réussite scolaire.
- Appuyer les étudiantes et étudiants dans la sélection de programmes d'études et de cours afin de satisfaire aux exigences de diplomation.
- Organiser des activités qui visent à faciliter le bien-être des étudiantes et étudiants et à faciliter l'intégration aux études postsecondaires.
- Encadrer les étudiantes et étudiants à risque (dossier académique faible, probation et suspension, recommandation de mesures de redressement).
- Offrir un appui en gestion de carrière.
- Gérer les dossiers des étudiantes et étudiants.

Compétences requises :

- Diplôme universitaire de premier cycle.
- Expérience de travail dans une équipe multidisciplinaire.
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits.
- Excellente connaissance du système scolaire secondaire et postsecondaire du Manitoba.
- Connaissance de la diversité culturelle, de ses valeurs et de ses défis.
- Excellentes habiletés interpersonnelles.
- Capacité d'analyse approfondie.
- Excellentes habiletés en communication interculturelle.
- Habileté à travailler de manière indépendante et sous pression.
- Bon sens de l'organisation et de la logistique.
- Aptitude à bien documenter ses interventions et à suivre plusieurs dossiers simultanément.
- Aptitudes au travail d'équipe et à la collaboration.

Rémunération : Selon la convention collective

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 24 juillet 2015 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

À VOTRE SERVICE

SERVICES









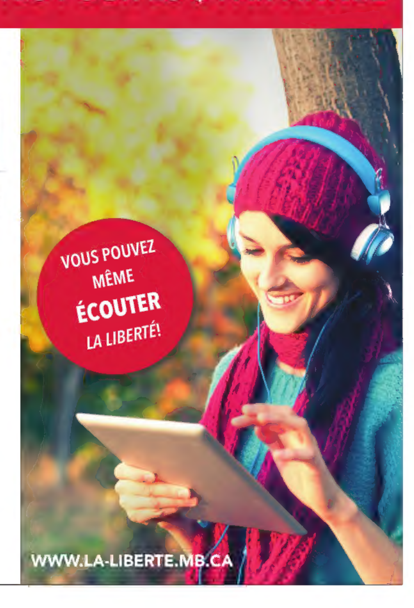










AVOCATS-NOTAIRES



